

BTS Hôtellerie - Restauration en alternance

Option B : Art culinaire, art de la table et du service

Public : Titulaire d'un Bac Professionnel Restauration, d'un Bac Technologique hôtelier ou d'un bac général après Mise à Niveau.

Durée : 2 ans — Rentrée fin septembre

Alternance : 15 jours en entreprise / 15 jours en formation

Coût de la formation : Prise en charge par l'OPCA

Type de contrat et rémunération :

- Contrat à durée déterminée (CDD)
- Ou Contrat à durée indéterminée (CDI) comportant une action de professionnalisation en début de contrat.
- Rémunération :
 - de 16 à 20 ans révolus : 65 % du SMIC
 - de 21 à 25 ans révolus : 80 % du SMIC

Validation : BTS Hôtellerie-Restauration (Éducation Nationale)

Contact : Mme Patricia VALLÉE

Email : patricia.vallee@lyceehotelier.com

Tél : 02.99.96.39.39 / 06.49.88.10.54



Lycée des métiers
Restauration et Hôtellerie
Ste Thérèse
La Guerche de Bretagne

1 Rue du 8 mai
35130 La Guerche de Bretagne

Tel 02.99.96.39.39

www.lyceehotelier.com

accueil@lyceehotelier.com

